
Journal Ouest-France du **mardi 20 novembre 2012**

Edition : **Brest** - Rubriques : **Bohars**

Les vétérans du nucléaire restent mobilisés

L'assemblée de l'association des vétérans victimes des essais nucléaires accueille chaque année Patricia Adam, députée. Cette année c'est en présidente de la commission Défense de l'Assemblée nationale et membre de la majorité qu'elle intervenait, à l'invitation de Pierre Marhic, président de l'**ANVVEN**.



« La nouvelle majorité a tous les éléments en main pour résoudre le dossier », a rappelé Pierre Marhic à la députée Patricia Adam.

« La loi Morin votée par la précédente majorité prévoit dix millions d'euros par an pour les indemnisations des vétérans. Cette année, seuls 200 000 € ont été attribués ! » Pierre Marhic

dénonce tout le processus d'indemnisation marqué **« de la disposition scélérate du risque négligeable »** attribuée à 545 dossiers : **« Seuls quatre dossiers ont été admis à indemnité ! »** La présidente de la commission Défense a développé les différents circuits de ce dossier sans inspirer de nouvel espoir de solution.
